

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SG 92-027

L'An mil neuf cent quatre vingt douze le 13 Avril à 18 H 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

DATE D'AFFICHAGE

07 AVRIL 1992

07 AVRIL 1992

ETAIENT PRESENTS : MM. MOST, LE GUEUT, HUGENDOBLER, CANDAU, BERLAND, Mme MONTRON, MM. BOISNARD, GAUGUIN, Adjoints
MM. ALONSO, BARON, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BUJARD, CHABANEAU, DINDINAUD, Mme FONTAN, MM. GUEZENNEC, MARCONI, MONNARD, MOULINEAU, Mmes PARROU, PELTIER, MM. QUENTIN, RAULT, REVOLAT, SABATHIER, TAP, Conseillers formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT REPRESENTES : Mme LISION par MLe BARRAUD-DUCHERON
M. LACOTTE par M. BARON
M. GAVEN par M. HUGENDOBLER
M. BENOIT par M. TAP
M. BARRIERE par M. QUENTIN

ABSENTS- EXCUSES : M. COASSIN, Conseiller

Nombre de Conseillers
en exercice : 32
Nombre de Présents : 26
Nombre de Votants : 31

Mademoiselle BARRAUD-DUCHERON a été élue secrétaire de séance.

OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A LA SOCIETE DES MOUETTES DE ROYAN
(SECTION DE TIR)

VOTE : UNANIMITE

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI L'exposé de Monsieur le Rapporteur,
- VU la demande formulée par le Président de la Société des Mouettes de ROYAN (Section de Tir),
- APRES en avoir délibéré,

D E C I D E

- D'attribuer une subvention exceptionnelle de **15.000 F** (Quinze Mille Francs) à la Société des Mouettes de ROYAN (Section de Tir).
- D'imputer la dépense correspondante au Chapitre 940.2 - Article 657.0 du Budget de l'exercice 1992.

Fait et délibéré les Jour, mois et ans

susdits
Ont signé au Registre
MM. les Membres Présents,

Pour extrait conforme,

Déposé à la S/Préfecture de Rochefort

Pour le Maire,
le 24 Avril 1992

Le Maire

Adjoint,
Application Loi N°82213 du 2 Mars 1982
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire
Le Secrétaire Général

H. LE

GUEUT